Province de Québec
MRC de Beauce-Sartigan
Municipalité de Saint-Benoît-Labre

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre est par la présente donnée par la soussignée, Édith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Lors de la séance ordinaire du conseil municipal le lundi **7 mai 2018, à 19 h 40,** à la salle de l'hôtel de ville, à Saint-Benoît-Labre, le conseil municipal a adopté par sa résolution 123304-05-2018 le règlement numéro 563-2018 fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

Toutes personnes intéressées peuvent se présenter au bureau municipal sur les heures d'ouverture pour consulter ledit règlement ou se rendre sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.saintbenoitlabre.qc.ca

Donné à Saint-Benoît-Labre
Ce 9e jour du mois de mai 2018

Édith Quirion
Directrice Générale/Sec.-Trés.